



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 266-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.386

Déposée le : 08.12.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Ammann (Bern, LG) (porte-parole)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 465/2022 du 11 mai 2022
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -

L'histoire du pouvoir et de la vérité à l'école

L'école et l'enseignement scolaire sont par définition des institutions conservatrices, car il s'agit de transmettre aux nouvelles générations les connaissances et les compétences qui sont tenues pour « vraies » ou « justes » par les adultes. Pour les techniques culturelles descriptives, cette situation n'est pas problématique, voire plutôt bienvenue, car ce n'est qu'à travers la compréhension des aînés que de nouvelles connaissances peuvent émerger. Par contre, dès lors que des éléments normatifs s'immiscent dans l'enseignement, la situation devient problématique, comme le démontre clairement les discussions autour du curriculum caché¹. Par exemple, des pensées racistes qu'on croyait depuis longtemps abandonnées refont surface en cours d'histoire, alors qu'en cours de littérature, on assiste soudainement au retour de la figure active du preux chevalier face à la figure passive de la belle au bois dormant. Pour le formuler en des termes plus généraux : à chaque fois que des discours de pouvoir et de vérité² poussiéreux sont aveuglément tenus dans le cadre scolaire, l'école devient une institution réactionnaire et rétrograde.

Il convient de combattre fermement la diffusion d'idées discriminatoires depuis longtemps tenues pour dépassées, de pensées racistes, de stéréotypes, c'est-à-dire de discours de pouvoir et de vérité, dans nos écoles que nous voulons ouvertes et progressistes.

¹ Le terme « curriculum caché » renvoie aux connaissances transmises implicitement et aux effets de l'école sur la socialisation qui ne sont pas prévus par le programme officiel. Ce terme est apparu dans les années 1970 pour désigner la reproduction implicite et non prévue par le programme officiel de normes et de valeurs sociales.

² L'expression « discours de pouvoir et de vérité » est utilisée ici en référence à Michel Foucault pour couvrir l'ensemble des normes et des valeurs construites et instaurées par la société qui limitent certains individus ou groupes d'individus dans l'exercice de leurs droits, les désavantagent, les discriminent ou qui empêchent toute contestation des structures établies. Ces normes et valeurs sont par exemple les rôles de genre, les stéréotypes, les clichés racistes, les représentations sur ce qui est suisse, etc.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. De quelles offres les personnes dans le domaine de l'enseignement disposent-elles pour aborder la question des discours de pouvoir et de vérité, pour les traiter sous un angle critique et pour les déconstruire ?
2. Le Conseil-exécutif estime-t-il que l'offre actuelle est efficace et effective ? Sur quels critères fonde-t-il son jugement ?
3. Pour quels discours de pouvoir et de vérité concrètement le Conseil-exécutif pense-t-il qu'il faille à tout prix agir ? Sur quels critères fonde-t-il son jugement ?

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif attache une grande importance à ce que l'école transmette des valeurs démocratiques aux élèves et qu'elle montre l'exemple. Conformément à leur mandat professionnel, les enseignantes et enseignants se réfèrent aux contenus et aux objectifs de compétences ainsi qu'à la démarche pédagogique et aux moyens d'enseignements prévus dans les plans d'études. Ceux-ci définissent le mandat de formation que la société confie à l'école. Ils recensent les connaissances générales qui doivent être transmises à la nouvelle génération dans le cadre de la scolarité obligatoire tout en tenant compte des évolutions sociales, par exemple donnant plus de poids à certains thèmes pendant l'enseignement, comme les médias, l'information ou le développement durable. Les enseignantes et enseignants veillent aussi à encourager le développement des compétences transversales des élèves, notamment la gestion de la diversité. Les élèves doivent apprendre à se montrer respectueux envers les personnes qui présentent des difficultés d'apprentissage ou qui sont différentes par leur sexe, leur couleur de peau, leur langue, leur origine sociale, leur religion ou leur mode de vie. En outre, la réflexion sur ses propres objectifs et valeurs est une compétence transversale essentielle des plans d'études actuels. Les élèves sont incités à prendre conscience de leurs propres opinions et convictions (p. ex. en ce qui concerne le rôle des sexes) et à les exprimer. La remise en question de ses propres opinions et convictions ainsi que de celles des autres, l'examen des arguments qui les fondent (faits, intérêts, valeurs) et la prise de position individuelle font partie du travail de réflexion accompli par les élèves.

Le Conseil-exécutif répond comme suit aux questions posées :

Question 1 :

La formation initiale et la formation continue visent à assurer que les enseignantes et les enseignants disposent des qualifications nécessaires pour transmettre aux élèves les compétences décrites plus haut. La formation continue se fait sous forme de participation à des manifestations, de collaboration à des projets et de travail personnel. Elle peut aussi être planifiée et organisée au niveau interne par la direction de l'école ou par les enseignantes et enseignants. Les hautes écoles pédagogiques PHBern et HEP-BEJUNE sont des partenaires importants en ce qui concerne la formation des enseignantes et enseignants.

La PHBern poursuit les objectifs de développement durable visés par l'Agenda 2030 et collabore étroitement avec des organisations externes pour ce faire (Bildung für Nachhaltige Entwicklung | PHBern, uniquement en allemand).

La HEP-BEJUNE base son enseignement sur le Plan d'études romand (PER). L'acquisition de capacités transversales y occupe une place très importante, puisqu'elles sont décrites dans quatre des cinq thématiques de la Formation générale. Dans le cadre de l'apprentissage des

valeurs démocratiques, les élèves doivent par exemple réaliser des exercices sur des sujets comme « prendre conscience des diverses communautés », « développer une attitude d'ouverture aux autres », « développer sa responsabilité citoyenne » ou « développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels ».

La fondation éducation21 est le centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) en Suisse. Elle soutient les enseignantes et les enseignants pour la mise en œuvre de projets d'EDD dans les écoles, par exemple en leur fournissant des dossiers thématiques sur le genre, l'égalité des sexes ou le racisme.

Question 2 :

Le Conseil-exécutif ne dispose d'aucune information indiquant que l'offre actuelle serait inefficace et ineffective. Les commissions scolaires et les directions d'école attestent par leurs rapports que les prescriptions cantonales et les objectifs de formation sont mis en œuvre. La gestion de la diversité et la réflexion sur ses propres attitudes en font partie.

Question 3 :

Le Conseil-exécutif ne dispose d'aucune information indiquant qu'une action soit nécessaire concernant la thématique des discours de pouvoir et de vérité.

Destinataire

– Grand Conseil